

Écoles p6

L'administration fait du zèle avec les sans-papiers et harcèle un directeur

Tramway p8

Pourquoi les usagers des bus et des autocars ont vu leur temps de trajet allongé

Colonisation p12

Pascal Blanchard, historien spécialiste du sujet, répond à Georges Frêche

l'Accroche

2€

Le journal indépendant de Montpellier

N°15 - 15 janvier 2007 - 2 €

Mensuel ou presque - www.laccroche.info

**HÉLÈNE
MANDROUX
EST**

Mme propre

AUBEL

Après le nettoyage des zonards, des tags et des noctambules (p4), le maire de Montpellier s'attaque au marché populaire de Plan Cabanes et le laisse mourir place Salengro (p10).

FAITES VOTRE MARCHÉ

Nom :
Prénom :
Adresse :

Tél :
Courriel :

Boîte aux lettres accessible de l'extérieur ? (O/N)
Sinon, code ou consignes d'accès :

Quelle que soit votre motivation, *l'Accroche* vous propose un **abonnement** adapté. (Le prix fixe est de 20 €, les sommes versées au-delà constituent un soutien à l'association). **Pour 10 numéros :**

Normal : 20 € Motivé : 50 € Combat : 200 €
Soutien : 30 € Militant : 100 € Guerre : 999 €

Abonnement à compter du n° :

☐ Abonnement double : je reçois 2 numéros et je fais découvrir *l'Accroche* à un proche (35 €)

☐ Je soutiens *l'Accroche* et aide à sa diffusion. Je commande **10 exemplaires de ce numéro** (15 €)

☐ Je commande un ou plusieurs **ancien(s) numéro(s)** au prix de 2 € par numéro [indiquer le(s)quel(s)] :

Chèque à l'ordre de *l'Accroche* à retourner à

l'Accroche
6, rue de Substantion
34000 Montpellier

l'Accroche

6, rue de Substantion
34000 Montpellier
08 75 22 88 99
www.laccroche.info (liste de diffusion et autres gâteries)

Accrocheurs-euses :

Directeur de la publication : Jacques-Olivier Teyssier
Dessins : Aurel, Bauer, Fabcaro, Gab,
Rédacteurs-rices : Christel Lescrainier, J.-O. T.
Maquette : J.-O. T.
Corrections : Fanch, Vladimir Pol

Contacts :

Rédaction : redaction@laccroche.info
Dessins : dessins@laccroche.info
Diffusion : diffusion@laccroche.info

Impression sur papier recyclé :

Stylograf - 34bis, rue de l'Université - 34000 Montpellier
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire : 0906 G 87256
ISSN 1774-8194

Les vœux



En hommage à Dubart, les chauffeurs du tram descendent pour actionner les aiguillages.



DÉMARRAGE DIFFICILE POUR LA LIGNE 2



Il faut aider *Midi Libre*

Ce qui suit est tout à fait sérieux. C'est bien un appel à nos lecteurs dont il s'agit. Pas pour *l'Accroche* (qui en aurait pourtant bien besoin) mais pour *Midi Libre*.

Le 13 octobre, l'agglo organisait une distribution de sacs dits « bio » en présence de la presse. Dès le 16 octobre, *l'Accroche* s'interroge sur le bien-fondé de cette démarche. Ces sacs sont en effet biofragmentables et ne résolvent en rien le problème de pollution des sacs plastiques classiques. Mais *Midi Libre* s'en moque. Ainsi, le 14 octobre, le quotidien régional relaie, comme souvent, la parole de la collectivité sans aucun filtre. Et va même jusqu'à la dépasser en parlant de sacs « biodégradables ». *l'Accroche* revient sur le sujet et le met en Une le 20 novembre. Toujours rien dans *Midi Libre*.

Et puis, finalement, le 29 décembre, on apprend dans le quotidien qu'il y a un « couac ». « Les sacs "bio" (à noter l'utilisation des guillemets, cette fois) contestés par des experts », titre le journal (1). Car le Comité pour la biodégradabilité (Cobio) a écrit au quotidien pour dénoncer l'opération de

l'agglo. Dans l'article, on apprend à peu de choses près ce que *l'Accroche* avait écrit deux mois auparavant. Mais pourquoi, le 29 décembre, *Midi Libre* ne parle pas de l'information erronée donnée deux-mois et demi plus tôt ? Jean-Michel Servant, auteur du deuxième article, répond : « Je ne peux pas, dans mon papier, contredire le premier papier. Parce que le premier

Combien d'informations erronées sont-elles ainsi publiées ?

papier, c'était sur une conférence de presse de présentation. Donc le journaliste y est allé de bonne foi et a donné une version des faits de l'agglo sans même peut-être savoir qu'il existait un organisme comme le Cobio, sans être un spécialiste du biofragmentable et du biodégradable. L'erreur vient d'abord de l'agglo. C'est une erreur de communication et une mauvaise publicité. »

Quant au fond, Jean-Michel Servant indique : « L'argument de Roumégas n'est pas totalement idiot. Il faut que le sac soit détruit dans les 12 mois. Après que ce soit de façon biodégradable ou bio-

fragmentable, ça revient au même. » Sauf que les spécialistes du sujet sont formels : si les sacs ne sont plus visibles à l'œil nu, ça ne veut pas dire qu'ils ont disparu (*l'Accroche* n°13).

Combien d'informations erronées sont-elles ainsi publiées par *Midi Libre* ? Difficile à dire mais, sensible au principe de précaution, *l'Accroche* propose d'améliorer la qualité de l'in-

formation du quotidien régional en offrant à ses journalistes des abonnements à *l'Accroche*. C'est donc à vous, lecteurs et citoyens, que nous demandons d'envoyer

un chèque d'un montant libre (même 1 €) à *l'Accroche* - 6, rue de Substantion - 34000 Montpellier. Plus de 20 € reçus = un abonnement. Plus de 40 € = deux, etc. Ce sera aussi un moyen pour vous de « voter » pour une meilleure information.

Pour la petite histoire, c'est à la suite des questions posées par *l'Accroche* à Pierre Feuilloley que celui-ci a alerté le Cobio. Qui a donc alerté *Midi Libre*. ■

J.-O. T.

(1) Les deux articles de *Midi Libre* sont consultables sur www.laccroche.info

Transports : la politique régionale en question

A la trappe, l'intervention de Michel Lenthéric lors du vote du budget de la région le 21 décembre. Rien ou presque dans les médias. Il s'agissait pourtant, pour le conseiller régional (Verts), de dénoncer « une lacune majeure en matière d'investissement sur les transports »* même s'il reconnaissait « des avancées par rapport à la politique d'investissement médiocre menée par la droite ».

« Somme dérisoire »

Le problème pour l'écologiste c'est qu'il faudrait 285 M€ pour « régénérer et

moderniser la totalité des voies du réseau ferré régional » soit 90 M€ par an jusqu'à la fin du mandat. « Or ce budget 2007 prévoit 20 M€ sur ce sujet, poursuit l'élus. Une somme dérisoire au regard de l'enjeu que constituent les rejets de CO2 dus aux transports, qui contribuent pour 30% à l'effet de serre. »

Puis Michel Lenthéric d'interpeller Jean-Claude Gayssot, vice-président (PC) en charge des transports : « Il semble que le PC et le PS soient frappés d'amnésie car pendant la campagne des régionales, nous avons fait de la rénovation du réseau ferré régional un combat com-

mun, avec un affichage emblématique au travers de la ligne Béziers - Neussargues. Le groupe communiste est plus enclin à des agitations sympathiques mais qui n'auront aucun effet sur le réchauffement de la planète. »

« Renoncement »

Le désengagement de l'État ? L'élus Verts rappelle que le tramway de Montpellier s'est fait malgré une participation moindre qu'attendue. Il dénonce, par ailleurs, les « 46 M€ d'investissements programmés sur la route » concernant le réseau d'intérêt national et régional, et

les compare aux 20 M€ prévus pour les voies ferrées avant d'asséner : « C'est en soi un renoncement politique à faire du rail une véritable alternative à la route ».

Michel Lenthéric a donc demandé l'organisation d'« un débat démocratique sur la politique des transports en Languedoc-Roussillon » et le groupe des Verts s'est abstenu sur le volet transports du budget. Sauf Silvain Pastor qui a voté contre. ■

J.-O. T.

* *l'Accroche* n'était pas présent à cette session, ce sont donc des extraits du texte de l'intervention, transmis par le groupe des Verts, qui sont reproduits ici.

Violences policières en guise d'hospitalité

La pratique de l'évacuation musclée peut parfois surprendre, en particulier les gens de passage à Montpellier. D'autant plus quand ils en sont victimes. Bras cassés, noctambules gazés, instrument de musique détruit, riverains excédés. Une certaine routine s'installerait presque sur la place voisine de la rue de l'Université. Faut-il, pour autant, passer sous silence des méthodes bien éloignées de la « proximité » prônée par la mairie pour 2007 ?

Un couvre-feu permanent de fait. C'est un peu ce qui pourrait être mis en place au centre ville de Montpellier, si la logique à l'œuvre, place Candolle, était poussée plus loin. Des habitants ravis d'habiter sur une si jolie place le jour mais empêchés de dormir par des jeunes qui se retrouvent sur la place après la fermeture des bars et jusque tard dans la nuit. Pour discuter, boire, jouer de la musique. Certains affirment même y draguer. Diantre ! Et ça fait des mois, pour ne pas dire des années, que ça dure. Voilà pour le décor. Mais à ce jour, les institutions (mairie, préfecture) semblent n'avoir trouvé qu'une solution à ces envies contradictoires (boire ou dormir) des citoyens : l'évacuation par la police. De la place. Pas des logements, bien sûr. « Couvre-feu : interdiction temporaire de sortir de chez soi à certaines heures, notamment en temps de guerre. » (Le Petit Larousse 2004) Évidemment on n'en est pas là. On peut encore « sortir de chez soi ».

« Éclaté au sol »

Quant à la guerre, elle n'est pas si loin si on en croit la dizaine de témoignages recueillis par l'Accroche. Les événements du samedi 2 décembre sont sans doute les plus représentatifs. Stéphane fait partie d'un groupe de musiciens d'Istres. Vers 1h du matin, après un concert donné dans un bar, avec ses collègues, il décide de

finir la nuit place Candolle. L'accordéon comme compagnon. Mais entre 5 et 15 minutes plus tard, le groupe de 10-15 personnes voit fondre sur lui une dizaine de policiers qui crient : « Arrêtez ! » Les musiciens se sont-ils hâtés trop lentement ? En tout cas, ils n'ont pas dû penser que la réaction policière pouvait être si violente. « Cinq se sont jetés sur l'accordéoniste, ils l'ont éclaté au sol, il s'est pris des coups de matraque, ils lui ont écrasé la tête avec des

rangers », raconte Stéphane. Gwendoline qui était avec un autre groupe sur la place, confirme : « Ils l'ont tabassé, c'est sûr. » Et selon elle, toutes les personnes présentes avec elle peuvent confirmer cela.

« Sans aucune sommation »

En parallèle, un policier offre une tournée généreuse de gaz lacrymogène à tout le monde. Tellement généreuse qu'elle aurait même incommodé les clients à l'intérieur des bars de la place, selon Stéphane. Le guitariste, quant à lui, a eu le malheur de s'approcher. En guise de bienvenue, il prend un coup de matraque sur le poignet droit. Bilan : bras cassé et interruption totale de travail (ITT) d'un mois. Détail, un policier envoie valser l'accordéon contre un mur. Le lendemain, la police expliquera cet acte d'apparence gratuit à Stéphane : l'instrument « aurait pu servir d'arme ».

Après avoir repris ses esprits, Stéphane, 30 ans, l'aîné du groupe, décide d'aller demander des explications à la police et réclame d'être embarqué avec son accordéoniste. La réponse est négative et étayée d'un argument imparable : « un bon coup de matraque ». Et la conséquence sérieuse : Stéphane a le poignet droit cassé assorti de 3 mois d'ITT avec risque de devoir subir une greffe osseuse. « Ils n'ont pas fait semblant », commente la victime. Ironie du sort,

AMBIANCE TECHNO
PLACE CANDOLLE!



l'accordéoniste, lui, s'en sortira avec « seulement » quelques hématomes.

Rebelote 6 jours plus tard. Etienne* sort d'un bar et passe à Candolle avec un ami allemand. Selon lui, il y avait 30-40 personnes quand les « policiers ont débarqué en courant de la rue de l'Utopya (un bar à proximité de la place, ndlr), casques sur la tête. Ils avaient l'air d'attaquer. C'était une charge sans aucune sommation. Et tout le monde part dans la direction opposée. » Sauf son ami allemand. N'ayant pas connaissance des coutumes locales, le malheureux lève simplement les bras à l'arrivée de la police. Attitude visiblement jugée trop agressive par les policiers qui vont lui asséner des coups de matraques et « continuer à le frapper à terre », selon Etienne. Avant que les policiers comprennent qu'il est allemand, décident d'arrêter de cogner et essayent finalement de se justifier.

« Bastion de guerre »

Mais pour les touristes innocents qui veulent jouir pleinement de « la ville où le soleil ne se couche jamais », la police a la solution. Elle l'a communiquée à Stéphane : « Il faut nous appeler avant de venir dans une ville pour savoir quelles sont les places où il y a des soucis. » Imparable. « J'ai pas ri mais j'étais pas loin », commente, stoïque, le musicien. Car « les soucis », Guillaume Neau ne les nie pas. Mais pour le chargé de communication à l'hôtel de police, ils sont la conséquence d'« une volonté de provoquer la police ». Il va même plus loin : « On ne peut pas laisser des gens prendre position à un endroit et faire leur bastion de guerre en disant : "dès que les policiers vont venir, on va leur jeter des canettes vides". » Référence à un tag trouvé sur un mur près de la place qui disait : « Gardez vos canettes. Même vides. » Simple provocation ? Plutôt une réponse aux violences précédentes selon l'auteur(e). En tout cas, Etienne, habitué des lieux, affirme n'avoir « jamais vu une canette voler (sauf pour le carnaval [voir l'Accroche n°8, ndlr]) y compris quand les flics débarquent ».

Quant aux violences policières récentes, relatées par les témoins, elles ne semblent pas avoir été consignées précisément dans les rapports d'intervention de la police. Une chose est sûre : au-delà des fêtards de passage cités plus haut et autres étudiants, il y a des habitués de la place qui font de ce lieu un symbole d'une lutte politique contre l'aseptisation et la marchandisation de la société. Reste à définir si c'est l'intervention de la police qui a permis l'émergence de cette lutte ou l'inverse. En attendant, les riverains ne dorment pas et les gazés, blessés ou pas, s'accumulent. Vous avez dit « proximité » ? ■

Jacques-Olivier Teyssier

* prénom modifié





Des mystères autour d'un zèle administratif

Un directeur d'école est harcelé par le ministère des affaires étrangères, afin qu'il donne des informations sur un de ses élèves dont les parents sont en attente d'une régularisation. Officiellement pour accélérer le traitement du dossier. Mais quand *l'Accroche* commence à mettre son nez dans l'affaire, les tensions et les peurs sont perceptibles.

Etre sollicité 8 fois, en une seule journée, par le ministère des affaires étrangères, dans le seul but d'avoir des renseignements sur un élève, dont la famille est sans-papier, choque le directeur d'une école primaire de Montpellier. Pour le fonctionnaire, ces méthodes relèvent du harcèlement, et renvoie à des pratiques utilisées en d'autres temps. Son interlocutrice joue sur la corde de la culpabilité et de la responsabilité « Si vous ne répondez pas vite, ça risque de mettre en péril la demande de régularisa-

tion de cette famille. Vos collègues ont répondu. » Afin d'éviter de répondre aux questions (1), il doit brandir le code de l'éducation.

Jours difficiles

Il contacte son inspecteur de circonscription et lui envoie une copie d'un des deux mails reçus. L'inspecteur déclare être surpris par la démarche : « On l'a vécu comme une anomalie. Un directeur n'a pas à répondre à un ministère. » L'information monte rapidement dans les bureaux de la hiérarchie. Un courrier de l'inspec-

teur académique demandant des explications, est envoyé à la préfecture. En attendant, le directeur a ordre de ne pas répondre. « On n'a rien lâché », affirme alors l'inspecteur de circonscription.

La réponse est rapide : « C'est une pratique légale. C'est normal maintenant. » L'inspecteur n'a plus qu'à faire suivre l'information au directeur comme quoi « c'est bon, il peut répondre ». En vertu de quels « accords », entre les ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères, un directeur d'établis-

ment doit-il « maintenant » donner des informations sur les élèves ? Un fonctionnaire n'est-il pas soumis au secret professionnel ? Les parents d'élèves sont-ils informés ? *l'Accroche*, cherchant des réponses à ces questions, téléphone à l'inspec-

éducation sans frontières de Béziers, n'est pas choqué sur la forme par cette pratique : « *Au moins ça prouve que la préfecture fait son travail.* » Le bureau des étrangers indique que ces appels téléphoniques permettent de traiter plus rapidement les dossiers. Claude

Hassler, directeur du Lycée Charles-de Gaulle à Sète, explique qu'il faut bien discerner deux points de vue : « *C'est normal, en tant que fonctionnaire de l'état, de répondre à la préfecture. Mais*

en tant qu'humain, je soutiens quelques élèves, jeunes majeurs, qui sont en attente d'une régularisation. » Il n'a jamais noté de dérives dans les questions de la préfecture. « *C'est très discret, explique-t-il. Quand ils m'appellent, je ne réponds pas tout de suite et je le fais en toute transparence. J'en parle à l'assistante sociale qui en parle à l'élève. Ça peut prendre plusieurs jours.* »

« Secret partagé »

Dans quelle mesure un fonctionnaire peut-il donner des informations sur un élève ? Joël Vézinhét, secrétaire départemental du syndicat SNUIPP, indique que, même en cas de consigne écrite, « *il y a les ordres de la hiérarchie, la déontologie et le choix personnel. C'est à lui d'apprécier.* » Quant au secret professionnel, les autorités lui préfèrent la « *culture du secret partagé* » entre services publics, préconisée dans le rapport Bénisti (prévention de la délinquance) afin de signaler à la police, via le maire, « *toute personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles.* »

Selon le directeur d'école, d'autres collègues à Montpellier ont subi le même harcèlement. Cependant, il est le seul à accepter de témoigner, le seul à en avoir référé à sa hiérarchie. Suite à l'appel de *l'Accroche*, l'inspecteur de circonscription et le directeur se sont fait taper sur les doigts. « *Ça venait de très haut* », raconte ce dernier avant de conclure : « *C'est au-delà de ce contre quoi je peux me battre.* » ■

Christel Lescrainier

(1) Les deux questions sont : « *L'enfant est-il inscrit dans l'école ?* » et « *Est-ce que l'enfant est assidu ?* »

“ Vous outrepassiez vos droits en tant que journaliste. Ça ne vous regarde pas ”

Martine Olivet, chef de cabinet de l'inspecteur académique

teur académique. La réaction du chef de cabinet, Martine Olivet, est pour le moins surprenante : « *Vous outrepassiez vos droits en tant que journaliste. Ça ne vous regarde pas. Nous n'avons pas à rendre de compte ni sur notre fonctionnement interne ni sur quoi que ce soit. Les personnes qui vous ont donné ces informations l'ont fait à titre personnel, si vous faites un article, ça n'engage pas l'éducation nationale, ils ne se sont pas exprimés en tant que fonctionnaires.* »

La riposte de l'inspection académique laisse présager des jours difficiles pour tous les fonctionnaires qui voudront s'opposer à la mise en place du fichier « base-élèves ». Ce fichier informatique se compose de trois volets : état civil, cursus scolaire et besoins éducatifs. Il doit être généralisé pour tous les élèves de l'hexagone dès la rentrée prochaine et soulève l'opposition de nombreux syndicats et associations de défense des droits de l'homme.

« Arbitraire »

Les demandes de renseignements adressées aux écoles par la préfecture ne sont pas nouvelles. Craignant des certificats de scolarité de complaisance, l'administration envoyait déjà, aux chefs d'établissements scolaires, des dossiers de confirmation. Mais, depuis peu, le bureau des étrangers de la préfecture appelle, de temps en temps, directement le directeur. « *Je refuse de donner des informations par téléphone. En plus, les questions posées relèvent de l'arbitraire : je ne sais pas ce qu'est "une scolarité normale"* », explique-t-il.

Nicolas Moiroux, militant du Réseau

Brèves - Anicroches

Les « forces » de l'UMP

Jacques Domergue a annoncé, lors de ses vœux le 10 janvier, qu'Arnaud Julien serait le candidat UMP aux législatives sur la 2^e circonscription. Interrogé sur la question de cette candidature, le député nous avait répondu (*Divergence FM*, 27/11) : « *Non, non. Arnaud Julien a été le premier avec qui j'ai discuté du choix du candidat sur la 2^e circonscription étant donné qu'il était mon suppléant. C'est le candidat naturel, lui. Nous formons une bonne équipe. Quand vous êtes député, vous n'avez pas des moyens extraordinaires en comparaison de quelqu'un qui a une base logistique avec une mairie, par exemple. Donc il ne faut pas disperser les forces. J'aurai besoin d'Arnaud Julien sur la 1^{re} circonscription même si Christian Jeanjean (actuel député de cette circonscription, ndlr) sera là pour m'épauler de très très près. C'est d'un commun accord que nous avons décidé qu'Arnaud Julien, a priori, ne sera pas candidat.* » L'UMP a donc finalement décidé de « *dispenser ses forces* ». Si ce n'est pas une série télé à rebondissements, ça y ressemble.

Vezinhét muet

« *On est en pleine nuit, le 20 décembre, quand le groupe socialiste du Sénat, appuyé par le groupe de droite RDSE, glisse dans le texte budgétaire un discret amendement : au lieu d'être indexées sur le traitement des hauts-fonctionnaires, les indemnités parlementaires le seraient désormais par référence à l'inflation, qui augmente nettement plus vite que les rémunérations de la fonction publique. Ravis, les sénateurs votent le généreux amendement, quasiment sans débat.* » (*Le Canard enchaîné*, 27/12) Finalement la disposition sera supprimée avant son vote à l'Assemblée après avoir été, toujours selon *Le Canard*, fustigée par son président (UMP) en ces termes : « *Comment oser indexer la rémunération des seuls parlementaires sur l'évolution des prix, alors que cela constitue une revendication majeure des salariés, en particulier des fonctionnaires ?* » Selon l'hebdomadaire, Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée, était dans les mêmes interrogations. Quant à André Vezinhét, sénateur PS, président du conseil général de l'Hérault et candidat aux législatives, il n'a pas donné suite à nos sollicitations sur le sujet. Par manque de temps, sans doute.

Montpellier surdouée en trompe-l'œil

Alors que les élus n'en finissent pas de célébrer les succès de fréquentation du tramway, des militants dénoncent un gonflement artificiel et délibéré des chiffres par rabattement des bus et autocars. Au détriment du service aux usagers mais au bénéfice de la rentabilité.



pement des transports en commun de l'Hérault (ADTC34), sort des chiffres du dossier d'enquête publique de la ligne 3. Et il souligne que le taux de correspondance qui était de 1,28 en 2005 est prévu de passer à 1,40 après la mise en service de la 3^e ligne de tram.

« Bourrer » le tram

Du côté de l'agglomération (1), Robert Subra défend une « volonté de ne plus voir arriver les cars jusqu'à la gare qui nous pourrissent toutes les rues ». Car si les bus Tam rouleront tous, à terme, au gaz, les autocars d'Hérault transports restent au gasoil. Bien moins agréable à respirer que l'air déplacé par une rame de tramway. Quant aux impacts sur le service aux usagers, le vice-président en charge des transports préfère souligner l'ancienne correspondance gare

« Nous sommes la ligne la plus fréquentée de tous les réseaux de tramways de France ! » proclame fièrement Georges Frêche dans le dossier de presse d'inauguration de la 2^e ligne de tramway. Mais cette autosatisfaction – certes habituelle – du président de l'agglomération est contestée par de nombreux usagers et militants associatifs ou politiques. Car derrière le succès du tram se cacherait un gonflement arti-

ficiel de sa fréquentation par le rabattement des bus et autocars sur les lignes de tram.

Supprimer des lignes qui font doublon avec le tramway, quoi de plus naturel ? En revanche, quand « on impose un (et parfois deux) changements là où le bus auparavant permettait d'accéder directement au centre ville », comme le soulignent les Verts de Montpellier, cela pose problème. Pour illustrer cette situation, Éric Boisseau, président de l'association pour le dévelop-

routeur-tram où il fallait marcher quelques centaines de mètres. Enfin l' élu se défend de vouloir « bourrer » le tram au détriment des bus : « Si c'est ça le but, c'est une imbécillité. »

Autre argument souvent avancé pour défendre le rabattement, c'est la régularité du tram moins soumis aux embouteillages et censé être plus rapide. Problème, à vouloir desservir à la fois les zones urbanisées et à urbaniser, le tracé de la ligne 1 comme celui de la ligne 2 est sinueux. Sur ce point,

Où l'on reparle de la passerelle sur le Lez

20 millions d'euros. C'est le coût de la boucle du Lez de la ligne 2 qui relie le Corum à la gare via Antigone. Très contesté, notamment par le Collectif tramway qui avait fait une proposition alternative via le boulevard Henri IV et celui du Jeu de paume, ce détour était justifié par l'agglo essentiellement par la desserte du quartier de la Pompignane grâce à une passerelle sur le Lez. Cet ouvrage devait relier ce quartier à la désormais bien mal nommée station « Pompignane ».

Car la passerelle est officiellement enterrée en mars 2005 par un vote du conseil d'agglo d'un protocole transactionnel. Signé avec les habitants de la rue des Courlis d'où devait partir la passerelle en rive gauche du Lez, le texte prévoit l'abandon de l'ouvrage contre le renoncement à toute attaque juridique contre la ligne 2.

Car ces citoyens ne voyaient pas d'un bon œil ce pont piéton qui allait troubler la quiétude de leur impasse et de ses villas. Très mobilisés, ils réussirent donc à

faire échec au bulldozer de l'agglo. Quant à Georges Frêche, il justifiait alors ce renoncement par des raisons budgétaires liées à l'aide de l'État au financement de la ligne 2, moins importante qu'espérée. D'autres y voyaient plutôt la peur que la mobilisation des riverains fasse échouer la déclaration d'utilité publique et donc retarde l'achèvement des travaux de la ligne 2 toute entière. Satisfaits de leur victoire, les habitants de l'impasse se font, aujourd'hui encore plus qu'hier, discrets sur l'issue de leur combat.

Ils risquent de déchanter car Georges Frêche en conseil d'agglo le 22 décembre a lancé au détour d'une délibération à Robert Subra, son vice-président en charge des transports : « Il va falloir que vous relanciez la passerelle sur le Lez à l'arrêt à... vous voyez ce que je veux dire... Bon alors on en parle pas plus mais il faudra le faire. Allez-y. » On n'en saura donc pas plus et notamment sur le point d'ancrage de l'ouvrage en rive gauche du fleuve. Gageons que l'inquiétude et donc la mobilisation risque de renaître dans le secteur. ■

l'avantage du tram sur le bus n'est donc pas évident. Ainsi la ligne 15 permet de rejoindre la gare depuis la Mosson en moins de 25 minutes alors qu'il en faut 32 avec la ligne 1 du tram, selon Éric Boisseau.

En tout cas, le rabattement produit ses effets puisque d'après le palmarès 2006 du magazine *Ville et transports* (20/12/06), Montpellier est toujours numéro 1 des grandes villes en termes de fréquentation et quatrième si on inclut les très grandes villes. Mais du côté de l'offre, c'est-à-dire du nombre de kilomètres parcourus divisé par le nombre d'habitants, la capitale régionale chute au 9^e rang sur 18 grandes villes et au 13^e rang sur 25, toutes villes confondues. Quant à la vitesse d'exploitation, Montpellier se classe respectivement 14^e sur 18 et 20^e et 25. Pas de quoi pavoiser. Tous ces chiffres viennent donc confirmer les reproches faits au réseau montpellierain. Évidemment ces choix ont une conséquence positive puisque le réseau montpellierain est classé 1^{er} et 2^e en taux de couverture, le rapport recettes sur dépenses. « Ce n'est pas l'optimisation du service au client qui est recherché, c'est l'optimisation des coûts de fonctionnement », résume Éric Boisseau.

C'est d'ailleurs la question de la rentabilité qu'oppose Robert Subra aux critiques, formulées par les Verts ou par l'ADTC34, de lignes de tram ou de bus trop limitées à Montpellier intra-muros. Évidemment, prolonger des lignes vers Fabrègues,

Montbazin, Gignan et Mèze à l'ouest ou Castries, Saint-Geniès-des-Mourgues et Sommières à l'Est a un coût.

« Congestion automobile »

Mais pour le président de l'ADTC34, ce n'est que comme cela qu'« on résout les problèmes de congestion » automobile. Car pour le militant, « les parcours qui explosent, ce sont ceux au niveau du bassin de vie et ce sont ceux-là qui sont nocifs au bassin de vie ». Il y a donc urgence à offrir aux usagers des solutions - bus, tram, tram-train - leur permettant de laisser leur voiture à domicile et non

pas dans des parkings d'échanges proches du centre, même si ceux-ci connaissent un certain succès. Quant à permettre aux habitants des communes voisines non desservies par le tram, d'aller au restaurant ou au cinéma le soir en centre ville de Montpellier via les transports en commun, cela relève, pour l'instant, d'une douce utopie. En effet, le service des bus se termine très majoritairement avant 21h. ■

J.-O. T.

(1) Marc Letourneur, le directeur général de Tam, n'a pas donné suite à nos demandes répétées d'entretiens.



Nettoyage municipal au « Grand cœur »

Alors que le déplacement du marché de Plan Cabanes sur la place Salengro devait être provisoire, la mairie semble être revenue sur sa promesse. Certains y voient la conséquence de la pression des riverains, une volonté de renouveler la population et celle d'aseptiser le centre ville. Et pendant ce temps, les élus communistes regardent ailleurs.

« **C'**était pas un marché, c'était un bordel, une déchetterie », affirme Eric Jazouli, président de l'Association des commerçants du Courreau. Madame Rama Paddeu, vice-présidente de Bien vivre au Courreau et

à Plan Cabanes, témoigne que, malgré leurs demandes répétées, depuis des années, d'une meilleure gestion, ils n'ont jamais eu de réponse. « *La mairie n'a jamais fait l'effort* », dit-elle.

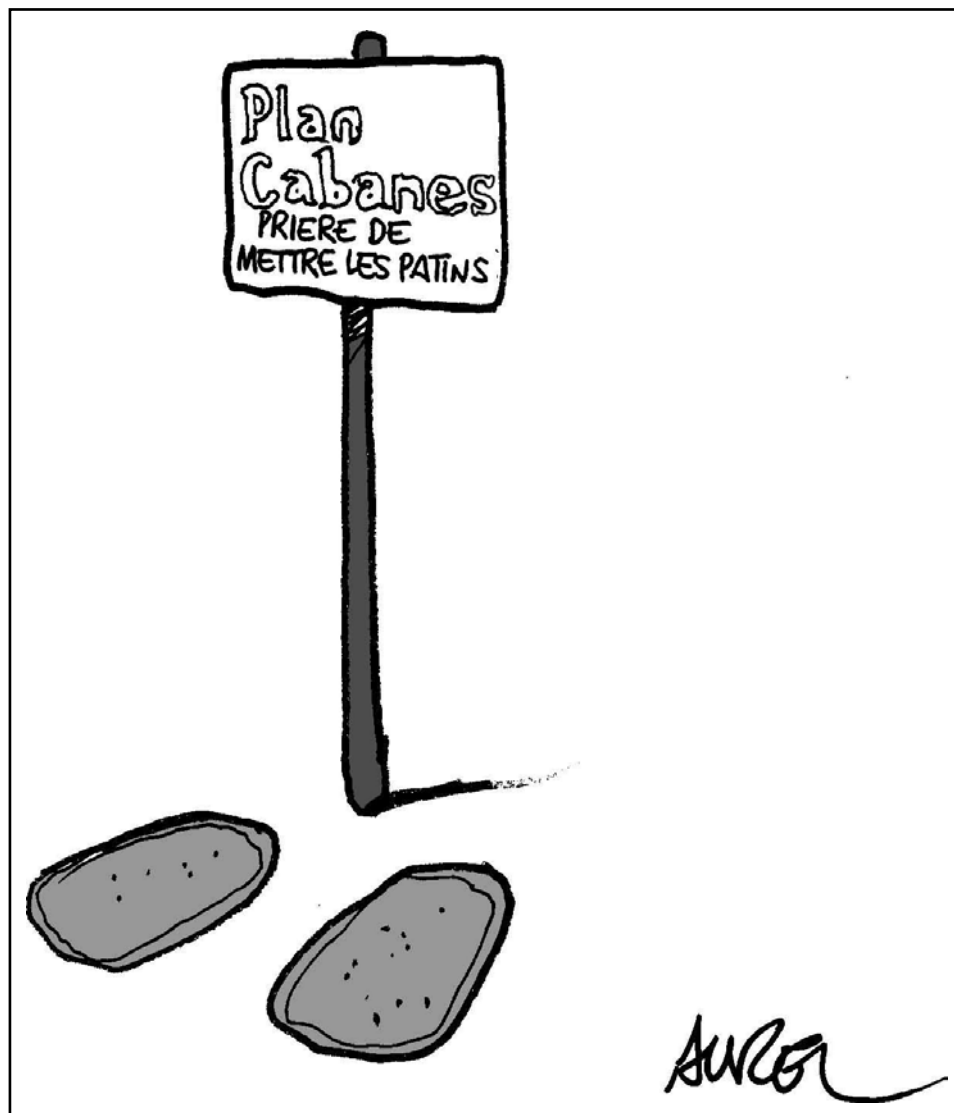
Depuis son déplacement « provisoire », qui tend à devenir définitif (1), pour

cause de réhabilitation de Plan Cabanes, le marché arabe du centre ville n'a pas cessé d'être un sujet de discorde. Gabrielle Deloncle, l'adjointe au maire en charge de ce dossier, assure que la police municipale a fait son travail mais sans résultat : « *Les vendeurs à la sauvette se réinstallaient dès qu'ils étaient partis.* » Quant aux déchets, elle déclare : « *On en était à trois ramassages par jour.* » Jean Louis Roumégas est favorable à un retour du marché sur son site initial. Le président du groupe des Verts à la mairie reconnaît les nuisances mais « *on pouvait les gérer* », selon lui. Beaucoup partagent le point de vue de Mer Chahid, délégué des marchands de Plan Cabanes. « *On ne comprenait pas pourquoi ils laissaient la situation se dégrader. On n'a pas vu les choses venir* », dit-il, amer.

« On s'est fait baiser »

Le déplacement du marché n'a pas résolu le problème des nuisances. Mounir Letaief, le président de l'Association pour la défense des commerçants et la lutte contre les discriminations, explique que, non seulement « *le bazar de Gambetta s'est déplacé à Salengro* », mais, dorénavant, le parking n'est plus utilisable avant 15h.

Le 2 mars 2006, le conseil municipal vote le maintien du marché place Salengro. Devant le tollé soulevé par cette décision, Hélène Mandroux charge Gabrielle Deloncle d'organiser des réunions de concertation qui dureront sept mois (au lieu des trente jours prévus). Des semaines au cours desquelles les hésitations de la mairie, relayées dans la presse, alimentent un



peu plus la polémique.

C'est dans *Midi Libre* du 7 novembre que les intéressés apprennent les résultats de cette concertation : « *Après de longues tergiversations, le marché de Plan Cabanes restera à Salengro.* » Un commerçant du faubourg de Courreau affirme : « *On n'a pas tenu compte de la concertation. On s'est fait baiser...* » Jean-Louis Roumégas dénonce, lui, une « *oreille trop sélective* », lors de ces réunions. Effectivement, malgré les 63 % d'avis favorables annoncés par Gabrielle Deloncle, la réalité du terrain est tout autre. Sur les dix commerçants du marché interrogés par *l'Accroche*, seuls deux souhaitent rester à Salengro.

« Pression des riverains »

Les autres déplorent la réduction du marché avec la disparition des journaliers et la chute de leur chiffre d'affaires. Pour l'adjointe au maire, « *ceux qui veulent rester à Plan Cabanes, c'est pour continuer des trafics qui n'étaient pas réglementaires* ».

Un commerçant du Courreau parle de bon sens : « *Le marché faisait profiter tous les commerces du quartier, c'est aberrant qu'un commerçant puisse être contre.* » Pourtant, Gabrielle Deloncle est formelle : « *L'opinion générale était que le marché reste à Salengro. J'ai des comptes rendus de réunion où chacun s'est exprimé.* » Des documents que contestent les marchands de Salengro : « *Pourquoi nos avis n'apparaissent pas dans ces comptes rendus ?* » demande

plus que pressant » mais pense qu'« *étant donné la réalisation haut de gamme, ce serait dommage qu'elle serve à vendre des fruits et légumes* ».

« Classes moyennes »

En fait, l'adjointe a su persuader les associations de commerçants du Courreau et de Salengro. Un marché artisanal ou aux fleurs, deux fois par semaine sur Plan Cabanes, attirerait une nouvelle clientèle, différente de celle qui fréquente le marché maghrébin. « *Les marchés thématiques, c'est artificiel, épisodique* », rétorque Jean-Louis Roumégas. Pour l'instant, il n'y a pas la clientèle pour ça, explique Pascale Faure, membre de l'association figuerollienne, Drôle de figues, mais surtout ethnologue et auteure d'une thèse sur Plan Cabanes (2). « *On veut déplacer les circulations qui sont propres au centre ville* », explique Pascale Faure pour qui le réaménagement de Plan Cabanes et le déplacement du marché sont révélateurs des enjeux de la politique de la ville. L'ethnologue analyse : « *Certains élus veulent renouveler la population du quartier au nom du fait qu'il y avait des dysfonctionnements. C'est aussi un mouvement qui existe naturellement. Les classes moyennes investissent le quartier. Elles poussent et entrent en compétition avec ceux qui étaient déjà présents.* »

« *Les travaux, là-bas, c'est l'Europe qui les a payés. Ici, c'est l'Afrique* (3) », ironise un marchand de Salengro. Tous ne sont pas dupes. « *C'est une histoire poli-*



Doit-on comprendre que le marché de Plan Cabanes était déjà destiné à disparaître ? « *Je ne peux pas vous dire ça. C'est une décision municipale* », répond Philippe Saurel.

Le PRG parle d'une « *décision stupide, c'est une erreur politique surtout pour une mairie de gauche* ». Quant à Michel Passet, président du groupe communiste à la mairie, il n'a « *pas de point de vue sur le sujet* ». La volonté municipale, de « *ne pas préserver des espaces où vivent des groupes sociaux modestes, est grave* », selon Pascale Faure. Elle rappelle que le marché était situé au cœur des voies de circulation, dans un quartier qui a toujours joué un rôle d'intégration à Montpellier. Depuis son déplacement, il est moins visible, moins accessible et il y a moins de diversité. En conséquence, « *ça bouscule l'organisation du quartier, son rôle de régulation économique et sociale, même si ce marché posait des problèmes divers* », analyse l'ethnologue. ■

C.L.

“ Certains élus veulent renouveler la population du quartier ”

Pascale Faure, ethnologue

leur délégué. Rama Paddeu constate que la mairie doit apprendre à « *gérer les choses plus clairement* ».

Selon Jean-Pierre Touchat, président du Syndicat des halles et marchés, « *il y a eu une grosse pression de la part des riverains* ». Pourtant, tous s'en défendent. Madame Paddeu Rama déclare : « *On ne prend pas position sur le lieu. Ce qui nous importe, c'est la gestion du marché.* » Le directeur du Lycée privé La Merci, situé au milieu de Plan Cabanes, explique avoir été « *attentif*

tique qui nous dépasse », conclut une commerçante. Le Parti radical de gauche (PRG), comme les Verts, dénonce une politique d'aseptisation de la ville. L'aire Plan Cabanes-Salengro est au centre de différents projets urbains, explique Philippe Saurel, délégué à l'urbanisme, « *à terme, nous aurons mis en place la troisième ligne du tramway, avec un arrêt au milieu de Plan Cabanes. Il y aura un apport important de voyageurs.* » L'élue ajoute qu'il était prévu d'étendre Salengro et son marché.

(1) Hélène Mandroux a déclaré le 18 décembre dernier sur *Divergence FM*, qu'étant donné que certains commerçants veulent revenir sur Plan Cabanes : « *Il y a une partie du commerce qui va rester sur Salengro [...] et une partie qui va aller à Gambetta.* » Avant de conclure : « *Donc rien n'est ficelé, tout est encore ouvert.* »

(2) *Un quartier de Montpellier: Plan Cabanes*, L'Harmattan, 1997, 332 pages, 27 €

(3) Le réaménagement de Plan Cabanes a coûté 3 M€, en partie financé par des fonds européens. Et pour la place Roger Salengro, la mairie aura déboursé, à terme, 128 000 €.

Paradoxe de la gauche française

“ Elle n’a jamais regardé ce passé colonial ”

Pascal Blanchard est historien, chercheur associé au CNRS, spécialiste d’histoire coloniale. Il était à Montpellier le 12 décembre dans la salle municipale Rabelais et le 13 au conseil général pour des débats autour d’un ouvrage (1) dont il a dirigé l’élaboration. L’occasion d’évoquer le musée de la présence française en Algérie voulu par Georges Frêche et les éventuelles arrière-pensées électoralistes associées. Mais aussi l’absence de débat en Languedoc-Roussillon sur la colonisation.

Sud-ouest, porte des outre-mers n’a pas été réalisé avec le concours de la région Languedoc-Roussillon alors qu’il l’a été avec ceux de la ville de Montpellier, du conseil général de l’Hérault, des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Poitou-Charente. Pourquoi ?

C’est un choix. Parce qu’au moment où on avait décidé de faire cet ouvrage, il y a maintenant près de deux ans, le conseil régional avait choisi de prendre la tutelle, avec l’agglo, du musée de la présence française en Algérie de Montpellier. La décision a été assez collective et assez vite prise en disant qu’il était difficile de faire des demandes de subventions à un organisme dont on ne partageait pas les choix historiques de faire un musée qui, on va dire, pour faire simple, était rejeté par la quasi totalité de la communauté scientifique française à l’exception de deux ou trois chercheurs qui avaient accepté de collaborer avec.

Que reprochez-vous à ce projet de musée ?

Trois choses. La première, c’est de ne pas être un musée mais un mémorial. Pour moi, un mémorial, c’est national et ça traite de toutes les mémoires. S’il a une vocation pédagogique, on essaye déjà de ne pas cibler une seule communauté en répondant uniquement à une demande électoraliste en le faisant. La deuxième chose que je lui reproche, c’est de ne pas suivre une déontologie scientifique. À partir du moment où l’on dit, « on sifflera les historiens quand on aura besoin d’eux », par exemple, cela démontre bien la

manière dont on pense la place des historiens. L’équipe scientifique, avec des gens comme Lefeuvre (professeur d’histoire à Paris VIII, ndlr), était plutôt dans des choix idéologiques portés et non pas dans une ouverture d’esprit globale. Troisièmement, ce lieu n’amenait l’histoire de la nostalgie coloniale ou de l’Algérie française que dans un seul sens. Il n’y avait pas, de la part du conseil régional ou de l’agglomération, une réflexion pour – pourquoi pas ? – ouvrir deux débats dans la ville et dire : « Il y a aujourd’hui ce lieu mais, à côté, nous allons investir dans d’autres actions qui ouvriront la parole à d’autres processus de recherche, à d’autres mémoires, à d’autres réflexions sur ce qu’a été le passé de la France en Algérie. »

Quelle différence faites-vous avec le musée de Marseille ?

Le musée de Marseille est une émanation de l’État. La deuxième différence c’est qu’il y en a un qui est porté par la gauche et l’autre par la droite. Ce qui fait une différence notable, au moins en termes d’appréhension. Là où je ne fais pas beaucoup de différence, c’est qu’ils vont dans le même sens. Ce qui prouve bien

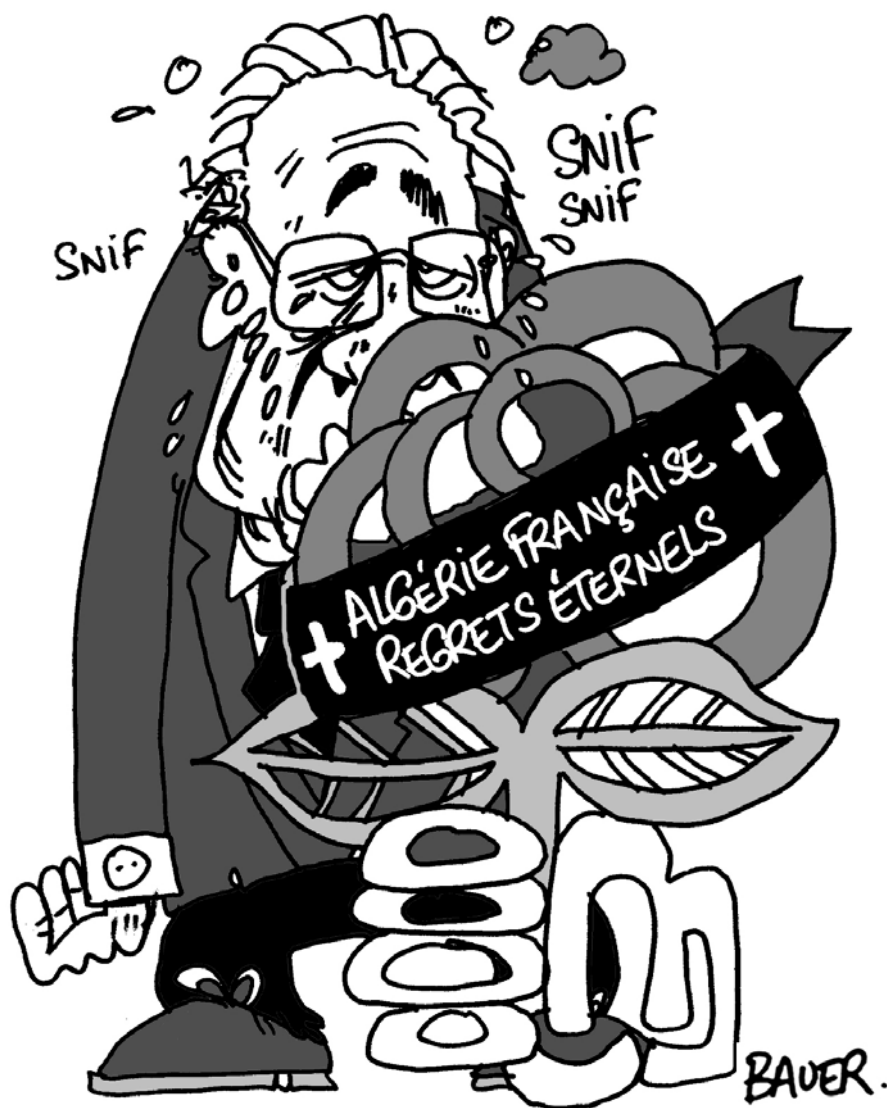


qu’il y a une forme de difficulté à lire ce passé aujourd’hui en France, qui est partagée par certains de gauche et certains de droite. Il y a, à travers ces deux mémoriaux, un rappel qu’autant la gauche que la droite sont aujourd’hui dans ce registre de nostalgie de la colonisation ou du moins d’une lecture extrêmement positive de la colonisation.

(1) *Sud-ouest, porte des outre-mers*, éditions Milan, 2006, 240 pages, 38 €

Vous évoquez aussi une forme de paradoxe de la gauche sur ce sujet...

C'est d'abord un paradoxe républicain, au-delà de la gauche. Être républicain et être pour une logique positive de lecture de la colonisation ou même de glorification de ce qu'a été l'acte colonial, c'est déjà une première ambiguïté. Moi je suis un républicain qui a du mal à penser qu'un homme est différent en termes d'égalité parce qu'il habite dans un autre pays au-delà des mers. Deuxièmement, c'est un paradoxe de gauche aujourd'hui quand nous lisons, dans notre temps présent, le discours de la gauche et que nous constatons qu'elle a pu coloniser à l'époque. Mais ce n'était pas un anachronisme que la gauche soit coloniale dans les années 1870 à 1920. C'était même le fer de lance du colonialisme français. Par contre, dans l'histoire de la gauche, la colonisation n'est pas assumée. Jamais la gauche française n'a véritablement regardé ce passé colonial justement parce que c'est un paradoxe à l'aune de ce qu'elle est aujourd'hui. N'oublions pas les grandes césures de la gauche française dans les années 55-60 dont certaines sont liées à la question coloniale. De Guy Mollet à François Mitterrand, il y a des débats qui traversent cette gauche, mais il n'y a pas eu de débat profond au sein du PS pour analyser l'héritage de ce passé colonial et, d'une certaine manière, les prolongements dans le contemporain. Ce qui est très révélateur d'ailleurs de leur vote très ambigu en février 2005 sur le décret concernant « le rôle positif de la colonisation ». C'est-à-dire que la gauche française se promène entre plusieurs univers et elle ne l'exprime pas d'une manière claire.



« Cher monsieur, vous reniez vos valeurs d'historien. Il y a quand même une ambiguïté : d'abord, vous ne pouvez pas d'un côté répondre aux ordres de quelqu'un qui a dit récemment, quand il aurait besoin des histo-

nommer dans ce conseil scientifique des gens qui, justement, pourraient prendre la distance historique nécessaire avant de lancer une petite bombe à retardement comme ça. Il y a donc eu une forte pression sur ce monsieur pour lui dire que nous, en tant qu'historiens, ne soutenions pas, voire même que nous nous opposerions à son travail au sein du conseil scientifique.

“ Ce n'était pas un anachronisme que la gauche soit coloniale de 1870 à 1920 ”

Donc l'affaire Frêche est assez révélatrice d'une difficulté qu'a le parti socialiste d'aborder ces questions de fond.

Vous dites que les historiens peuvent jouer un rôle pour que le musée montpelliérain ne se fasse pas...

Quand Georges Frêche a nommé Michel Miaille, un historien, à sa tête, la communauté scientifique s'est levée en disant :

rien, il nous sifflerait. » Deuxièmement, ce monsieur n'est spécialiste en rien de l'histoire coloniale. Et troisièmement, ce conseil scientifique n'est pas représentatif aujourd'hui d'un travail historique serein, fin et qualitatif. On est tous dubitatifs de voir que ce monsieur accepte cette mission (il l'a finalement refusée, ndr) alors qu'il n'a aucune feuille de route qui lui laisserait la latitude d'exercer son rôle d'historien et de

Concernant les éventuelles arrières-pensées électoralistes de Georges Frêche, pensez-vous qu'il y a un vote pieds-noirs ?

Je pense qu'il n'y en a plus. Il y a eu, à une époque, un vote pieds-noirs fort. Dans les années 70-80. C'était la génération de ceux qui avaient vécu le drame du rapatriement. Aujourd'hui, si on parle d'un vote pieds-noirs en impliquant les enfants et les petits enfants de cette génération, surtout les enfants, on est légèrement en décalage de ce qui fait la réalité de cet électorat. On est beaucoup plus sur des

.../...

Pascal Blanchard (suite)

COUP DE SPLEEN...



.../...

logiques proches des autres populations en France liées à des parcours politiques personnels, à des choix sociaux personnels, en fonction de l'endroit où on vit... Et puis des choix en fonction d'une lecture plus globale de la société. Quand on est aujourd'hui quelqu'un issu d'une famille rapatriée, je ne pense pas qu'on vote automatiquement à l'aune de cette histoire du rapatriement. Et ce n'est pas parce que vous construisez un musée pour ces gens-là – dans la tête de l'homme politique – qu'ils vont voter pour vous. Le fait de simplement créer un musée nostalgique n'est pas forcément la meilleure manière pour

peut déranger politiquement, étant de gauche par exemple, de voir qu'un tel musée est construit. Donc le peu de voix qu'il gagne à travers ça, il doit en perdre aussi beaucoup. Aujourd'hui, le calcul purement électoral n'est donc même pas forcément un bon calcul.

Le 12 décembre, le sociologue montpelliérain, Olivier Noël, a rappelé que le film *La Guerre d'Algérie* n'avait pas pu être projeté à Montpellier. Ça vous inspire quoi ?

Je ne l'ai pas vérifié, mais je pense que ce n'est pas faux.

Et si c'était vrai, ça vous inspirerait quoi...

Ça m'inspirerait que M. Frêche exerce réellement un magistère très profond et très fort sur sa ville.

Uniquement M. Frêche (c'était en 1970) ?

Pas seulement lui. Quand on a fait ce livre, en deux ans et demi, on n'a pas rencontré uniquement son ombre portée sur tout. Il y a une forte pratique depuis une vingtaine d'années où ces questions sont soit taboues, soit manipulées, soit électoralement placées dans un espace très particulier. Ce qui explique beaucoup de choses de la mentalité et des questions de luttes contre les discriminations en région mais également de l'absence de débat ouvert sur ces questions depuis de nombreuses années. Il y a une sorte

compliquée, difficile à aborder, mais c'est toujours mieux de trouver des espaces, même si les gens ne sont pas d'accord, pour venir en parler, que d'exercer un magistère où l'on empêche même les gens de communiquer, de parler, de discuter, de s'informer, d'acquérir du savoir. Quitte à placer le savoir en débat et ne pas être d'accord.

Georges Frêche évoque souvent ses compétences d'historien pour critiquer les autres historiens qui s'opposent à ce musée. Qu'en pensez-vous ?

Il n'est spécialiste ni de l'histoire de la colonisation, ni de celle de l'immigration. Personnellement, je ne suis pas spécialiste de l'histoire des sabots au XVII^e siècle, donc je n'en parle pas. Ce n'est pas parce qu'on est historien qu'on est spécialiste de tout.

Il va même plus loin, il parlait récemment « des théoriciens en chambre parlent qui donnent des leçons de morale [et qui] ne savent pas de quoi ils parlent ». Et il concluait : « Ils n'ont aucune formation historique, philosophique. » (Divergence FM, 11/12/06)

Oui, oui. Tout à fait. Je n'ai pas de formation historique peut-être. Dix ans de fac sur l'histoire de la colonisation, avoir fait sa thèse dessus ne donne pas de compétence. Pourquoi pas. Pour un universitaire, c'est quand même étonnant de considérer que ceux qui ont fait des études n'ont pas ce domaine de compétences. Mais alors pourquoi lui qui a fait des études, serait plus compétent que d'autres ? Qu'il ait un regard sur le monde et que ce regard incline sa politique, je peux tout à fait le comprendre. Qu'il dise que sa pratique du terrain depuis 30 ou 40 ans lui permet de parler des questions d'immigrations, soit. Mais qu'il se targue d'être un expert de cette question au point d'être le maître d'œuvre d'un mémorial, là, permettez-moi d'être tout simplement dubitatif. Et puis, envoyer des oukases ou des Tomahawks à toute personne qui s'oppose à sa pensée politique, ça marche assez bien en région. Parce que son magistère il l'exerce aussi avec ses moyens forts de potentat local. C'est vrai que ça marche un peu moins bien à l'échelon national, donc l'insulte remplace l'analyse critique.

Recueillis par
Jacques-Olivier Teyssier

“ Georges Frêche n'est ni spécialiste de l'histoire coloniale ni de celle de l'immigration ”

que leur mémoire soit – justement –, positivement incluse dans la mémoire nationale. Je dirais même que quand vous discutez avec beaucoup de pieds-noirs aujourd'hui, vous vous rendez compte qu'ils prennent une sorte de distance par rapport à cette vision uniquement nostalgique et simpliste pour espérer justement avoir une place dans l'histoire de France. Sans même parler de tous ceux que ça

d'écrasement de tout l'espace de respiration ou tout simplement du débat. J'étais à Aix-en-Provence pour faire une conférence l'année dernière pour Marseille porte sud, il y avait plein de gens dans la salle qui n'étaient pas forcément d'accord avec nous, une salle de 500 personnes. Ça a quand même permis à des gens de parler. Je ne dis pas que la parole ne peut pas être bousculée, n'est pas

Brèves - Anicroches - Brèves - Anicroches

Midi Libre sous-traite Frêche

Un salarié de *Midi Libre* a fourni à *l'Accroche* une explication au fait que le quotidien n'ait pas accordé une grande place, le jeudi 16 novembre, aux propos de Georges Frêche sur les « blacks » de l'équipe de France de foot (notre n° 14) : le même jour débutait la campagne de publicité sur l'inauguration de la ligne 2 du tramway. *Midi Libre* aurait donc eu peur de perdre cette campagne. Contacté, le médiateur de *Midi Libre* n'a pas donné suite à notre demande de réaction à cette supposition.

Verts : indignation tardive

Certains ont trouvé un peu tardives les réactions indignées des Verts et des communistes aux propos de Georges Frêche sur la proportion de Noirs dans l'équipe de France de foot. Jean-Louis Roumégas, président du groupe des Verts à la mairie, a affirmé à *l'Accroche* (notre n°14) qu'il a consulté ses collègues dès le lendemain du conseil d'agglomération durant lequel ces propos ont été tenus. Et que si les Verts de Montpellier et de la région ne se sont exprimés que le surlendemain, c'était parce que les élus de son parti avaient voulu « prendre le temps d'élaborer une position collective ». Il ressort plutôt des entretiens que *l'Accroche* a eus avec quatre élus écologistes et un journaliste, qu'il ne se serait rien passé jusqu'à l'emballage médiatique et politique du surlendemain, et que les Verts n'auraient fait qu'y réagir. Jean-Louis Roumégas aurait-il menti ?

Vive le privé !

Le gardiennage du musée Fabre va être confié à une société privée. « Le taux d'absentéisme des gardiens du musée est de l'ordre de 25 %. Et il y avait en permanence des salles fermées parce qu'il n'y avait pas de gardiens. On ne peut pas continuer comme ça. [...] Des taux de 25 %, ce sont des records de la ville et de l'agglomération de Montpellier. Alors je ne sais pas s'il y a un fond rhumatismal ou de rhume dans ce secteur de la ville, mais enfin j'aime mieux qu'on règle le problème. Parce qu'avec le privé, s'ils sont malades, on

aura des remplaçants. » Ce n'est pas un élu UMP qui a tenu ces propos en conseil d'agglomération le 22 décembre mais Georges Frêche, président (PS) de l'assemblée. Et la délibération a été votée à l'unanimité. Donc, notamment, par tous les élus Verts et communistes présents. Et pour les syndicalistes de la piscine d'Antigone, ça marche aussi ?

Ikea c'est « pas cher » payé

À ceux qui croient encore à l'éthique d'Ikea, on peut conseiller la lecture du *Monde diplomatique* de décembre 2006. On y apprend comment vivent les salariés indiens des sous-traitants de la multinationale de l'ameublement : « Manjula a travaillé vingt-quatre jours en octobre et a touché 1 818 roupies (31,80 euros). Tout en étant employée six jours par semaine, elle frôle le seuil d'extrême pauvreté », explique le mensuel. Auparavant le *Diplo* a pris soin de planter le décor : « Il est vrai que la marque a réussi à nouer des liens particuliers avec ses

clients grâce à des prix imbattables, l'aménagement de coins-enfants dans ses magasins, un concept total pour trouver tout de suite de tout (et de préférence ce dont on n'a pas besoin). » Alors à ceux qui ne voient dans Ikea qu'un magasin « pas cher », « sympa », « original » et présent à Montpellier (enfin ! [soupir d'extase]), on ne sait trop quoi conseiller.

Pour en savoir plus : www.monde-diplomatique.fr

Midi Libre l'écolo

« Cadarache, capitale mondiale de la fusion nucléaire », se pâmait *Midi Libre* (22/11) à propos d'Iter, le projet de réacteur de recherche. Pour faire bonne mesure – une fois n'est pas coutume – le quotidien cite le réseau Sortir du nucléaire qui s'interroge : « Pourquoi commencer à l'avance des travaux qui peuvent se révéler totalement inutiles ? » Puis le journaliste se lâche : « Effectivement, pourquoi engager des recherches alors qu'on peut attendre de revenir à la bougie ? » Voilà une analyse qu'elle est fine.

Ils diffusent l'Accroche...

Aiguelongue : 467, rue de la Roqueturière - 675, rue Montasinos **Albert 1er** : On avance 7bis, quai des Tanneurs **Antigone** : 401, rue Léon Blum - 10, pl. du nombre d'or **Arceaux** : 10, bd des Arceaux - 11, av. d'Assas - 33, av. de l'École d'agriculture **Beaux-Arts** : 230, rue Jeu de Mail des Abbés - 2, place des Beaux-arts - Chez Jackie place des Beaux-arts - Folle avoine 18, rue Proudhon **Boutonnet** : L'alternatif 53, rue du fbg Boutonnet **Celleneuve** : 25, av. de Lodève - Géant Casino 129 bis, av. de Lodève **Cévennes** : 2, square Murillo **Clemenceau** : 17, rue du fbg de la Saunerie - 8, av. Clemenceau - 11, rue Rondelet - Diagonal Centre 18, place St Denis **Comédie** : Librairie Salamandre 6, rue Glaize - Diagonal Capitole 7, rue de Verdun - 1, place de la Comédie - 1, rue Aristide Olivier - 4, rue Maguelone - 5, bd Victor Hugo - 25, bd Sarraïl **Fac** : 250 & 786, route de Mendes - Diagonal Campus 5, av. du Dr Pezet - 24, av. Emile Diacon **Figuerolles** : 28 & 42, rue du faubourg de Figuerolles **Foch** : 2, rue du plan palais - 1, rue du Cherche-

Midi - 24, rue Saint-Guilhem **Gambetta** : 11 et 36, rue du fbg du Coureau - 28 & 43, cours Gambetta - 49, rue Chaptal **Gare** : 4, place Carnot - 9, rue Frédéric Bazille - 151, avenue du Pont Trinquat **La Chamberte** : 53, rte de Lavérune **Louis Blanc** : 70, rue de L'Aiguillerie - 20, bd Louis Blanc - 32, rue de l'Université - Divergence FM 24, bd Pasteur **Mas Devon** : 392, bd Pedro de Luna **Mermoz** : Centre commercial Parc à ballons avenue Mermoz **Millénaire** : 748, rue de la Vieille poste **Paume** : 7, place Saint Côme **Père Soulas** : 412 & 1580, av. du Père Soulas **Pompignane** : Rue André Malraux - Super U 753, av. de la Pompignagne **Près d'Arènes** : 7, rue Jean Vachet - 723, av. maréchal Leclerc **Richter** : 218, rue Vendémiaire **Saint-Lazare** : 31bis, av. Saint-Lazare **Castelnau-le-Lez** : 19, avenue Jeu de Mail **Prades-le-Lez** : 130, rte de Mende

N.B. : quand le nom du lieu n'est pas précisé, c'est qu'il s'agit d'un marchand de journaux.

"Les vernissards" par Fabcaro



Brèves - Anicroches - Brèves - Anicroches

Clientélisme banalisé

L'affaire des « sous-hommes » donne l'occasion aux proches de Georges Frêche d'évoquer, pour sa défense, le clientélisme de l'ex-maire de Montpellier, et ce, sans tabou. Ainsi, Tatiana Capuozzi-Boualam, conseillère municipale (PS) aurait déclaré à l'audience concernant cette affaire : « Georges Frêche a toujours mené une politique de qualité envers les harkis. Il leur a donné des postes, notamment comme aides forestiers au zoo de la ville. Et quand ces hommes prennent leur retraite, leurs fils peuvent récupérer le poste. » (Libération, 1/12). Raymond Dugrand, ancien adjoint à l'urbanisme, confirme (La Gazette, 12/01) : « Qui ne sait combien de harkis, ou même de fils de harkis, ont été recrutés par la mairie, ou par diverses institutions sur lesquelles Georges Frêche pouvait peser comme Nicollin, l'OPAC, le CCAS, les sports... » À ce jour, ni l'opposition ni la majorité municipale (Verts, PC, PRG,...) ne s'est émue de ces déclarations.

Politiques et réseaux

« Ce jour-là j'ai compris que pour monter une affaire, je devais avoir les politiques de mon côté. Que je devais m'impliquer dans les réseaux, avoir les bons contacts... » C'est ainsi qu'André Deljarry, patron d'un hypermarché à Juvignac, com-

mente (Midi Libre, 27/12) l'échec qu'il a connu dans la construction d'un magasin à Lattes en 1985. C'était juste au cas où il y ait encore des naïfs parmi les lecteurs de l'Accroche (et de Midi Libre).

Frêche et le petit commerce

Le président de l'agglomération redécouvre, comme par miracle, les bienfaits du commerce de proximité, à l'occasion de la signature, le 10 janvier, d'un moratoire sur les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale : « Il y a 6 ou 7 ans, Montpellier était légèrement sous-équipée en grandes surfaces. Aujourd'hui on est une des villes en France les mieux équipées, donc moi je change mon point de vue parce que je m'en tiens aux faits. Et moi, maintenant, je me mets à défendre le commerce de centre ville. Si on continue à faire des grandes surfaces partout, on va tuer le commerce de centre ville. Or moi, je trouve que ce qui fait la beauté de Montpellier, quand même, ce sont les commerçants de l'Écusson. Et ils ont besoin d'être défendus. On a bloqué Odysseum 3 ou 4 ans, moyennant quoi on a donné 2 fois la superficie d'Odysseum tout autour. À Saint-Aunès, par exemple, qui, l'an dernier, a eu 20 000 m². C'est-à-dire un demi-Odysseum. Il faut faire Odysseum, l'extension du Polygone, quelques grandes surfaces dans des conditions modérées et puis il faut arrêter. »

(France Bleu, 11 janvier) Midi Libre, impatient – et oui, ça arrive – émet quand même quelques doutes sur la sincérité de Georges Frêche : « Mais s'agit-il de stopper l'inflation de la densité de m² de grande surface par habitant ou d'éviter que de l'ombre soit faite au colosse Odysseum ? » (6/01) On pourrait aussi s'interroger sur ce qu'a obtenu le président de l'agglomération, spécialiste des coups à plusieurs bandes, de la CCI et de la chambre des métiers, en échange de ce moratoire. Gageons que l'avenir nous le dira.

Bientôt 103 caméras

600 000 euros ont été votés par le conseil municipal le 21 décembre « pour étendre le système de vidéo surveillance urbaine de 10 caméras supplémentaires ». En deux ans, ce sera donc 1 M€ qui aura été consacré à ce type de dépense. Cela permettra à Montpellier de disposer de 103 exemplaires de ce formidable outil de liberté. Aucun élu du conseil municipal n'a commenté cette décision, si ce n'est Madame le maire qui a tenu à rappeler l'aide importante de ce dispositif en cas d'inondations. Ben voyons.

La liste des caméras est consultable sur www.laccroche.info